

LES CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

UNE OPPORTUNITÉ
POUR FINANCER
LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE
DE MA COLLECTIVITÉ



LES OPÉRATIONS STANDARDISÉES

Principes et fonctionnement
Focus sur la Prime CEE Collectivités :
Fonctionnement et montants indicatifs

LES PROGRAMMES CEE

Présentation des dispositifs et contacts

**COLLECTIVITÉS
ET ASSOCIATIONS**

AVRIL



Le dispositif des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) oblige les fournisseurs d'énergie à réaliser ou faire réaliser des économies d'énergie aux consommateurs tels que les collectivités, entreprises, particuliers, etc. Le dispositif CEE est un outil destiné à déclencher des nouveaux investissements en matière de maîtrise de l'énergie. Les CEE, exprimés en kWh cumac (cumulés actualisés), peuvent être valorisés et monétisés via des opérations décrites dans des fiches standardisées. Les Programmes CEE présentent également de bonnes opportunités de financement dans des cadres précis pour les collectivités locales.

LES OPÉRATIONS STANDARDISÉES

OPÉRATIONS STANDARDISÉES : EN QUOI ÇA INTÉRESSE MA COLLECTIVITÉ ?

Les collectivités dans leur politique de transition énergétique peuvent bénéficier de fonds privés provenant des CEE grâce à la réalisation de travaux d'économie d'énergie.

Les opérations de maîtrise d'énergie les plus communes et financées par les CEE sont :

- les travaux d'isolation thermique d'un bâtiment (murs, toiture, fenêtre, sols, ventilations...),
- l'amélioration de l'efficacité énergétique d'un système de chauffage,
- l'amélioration de l'efficacité énergétique de l'éclairage public (remplacement des luminaires anciens par des LEDs),
- l'acquisition de vélos à assistance électrique ou véhicules électriques.

COMBIEN, MA COLLECTIVITÉ PEUT-ELLE OBTENIR ?

Au cours du marché actuel, la valorisation des CEE représente environ un milliard d'euros sur la période 2018-2020 pour l'ensemble des acteurs de la Région Grand Est : entreprises, collectivités, particuliers. Concrètement les CEE apportent une aide d'environ 10 % du montant de l'investissement en économie d'énergie.

À noter que cette aide est beaucoup plus faible pour les véhicules électriques et plus élevée pour l'isolation thermique.

POUR QUI ?

L'ensemble des collectivités est éligible : communes, communautés de communes et départements peuvent valoriser des CEE lorsqu'ils réalisent des travaux d'économie d'énergie.

COMMENT CELA FONCTIONNE-T-IL ?

Afin de connaître le montant des certificats associé aux travaux d'économie d'énergie, l'État et ses partenaires ont mis en place des fiches standardisées. Le Pôle National des Certificats d'Économie d'Énergie (PNCEE) est l'administration qui authentifie et contrôle la délivrance des CEE. Il faut savoir que les CEE sont ensuite vendus sur un marché, comme une bourse ; les prix des CEE varient donc en fonction de l'offre et de la demande.

Différents circuits permettent aux collectivités de valoriser les CEE, et donc l'incitation financière qui en découle. Voici les deux principaux.

► LA COLLECTIVITÉ GÈRE LE MONTAGE ET LE DÉPÔT DES CEE SUR LA PLATEFORME EMMY

La collectivité peut décider de monter, sans faire appel à un prestataire, les dossiers nécessaires à l'obtention des CEE pour elle-même et les collectivités infra. Il s'agit de récupérer un certain nombre de pièces justificatives : devis signés, factures, attestation sur l'honneur.

L'intérêt est, pour la collectivité, d'essayer d'obtenir un tarif plus avantageux pour la vente de ces CEE.

L'inconvénient réside dans le travail administratif lourd à fournir et dans l'éventuel risque d'un contrôle positif du PNCEE qui entraînerait l'annulation de la délivrance des CEE.

En janvier 2022, une collectivité pouvait espérer 6,5 €/MWh cumac en vente directe.

UNE VALORISATION EN DIRECT :

Exemple de l'agence locale de l'énergie et du Climat (ALEC) d'Épinal et du SCOT des Vosges Centrales

L'ALEC d'Épinal et le SCOT des Vosges Centrales font la promotion du dispositif CEE et conseillent les maîtres d'ouvrage (notamment les communes du SCOT) dans la constitution des dossiers.

L'ALEC récupère ensuite l'ensemble des pièces justificatives, toujours en lien avec les maîtres d'ouvrage. Le SCOT s'occupe de la valorisation des CEE sur la plateforme Emmy. Le SCOT a négocié un contrat avec un prix plancher de 4,3 €/MWh cumac auprès de la société SCET (filiale de la CDC).

Ce contrat permet également l'utilisation d'un outil numérique, CDenergy pour simplifier la gestion des CEE. Le SCOT conseille d'avoir un contrat avec un prix « plancher » pour avoir une idée sur le long terme du montant minimal obtenu par la valorisation des CEE. Cela n'empêche pas de valoriser les CEE à un tarif plus avantageux lorsque les cours sont élevés. Le SCOT des Vosges Centrales et l'ALEC d'Épinal prélèvent 20 % sur le produit de la vente des CEE pour financer le service rendu aux autres collectivités.

Le dispositif est présent sur le territoire depuis 8 ans maintenant. Depuis 2012, les collectivités le connaissent bien, elles le sollicitent maintenant d'elles-mêmes pour financer les travaux d'économie d'énergie. Au total, c'est environ 100 000 € par an, collectés grâce aux CEE, pour financer les projets de transition énergétique des collectivités.



► LA COLLECTIVITÉ EXTERNALISE LE SERVICE AUPRÈS D'UN DÉLÉGATAIRE/INTERMÉDIAIRE OU OBLIGÉ

La collectivité peut choisir d'externaliser le service de montage des dossiers des CEE auprès d'un délégataire. Elle ne porte donc plus le risque en cas de contrôle et est soulagée du travail administratif. Par contre, la subvention obtenue de la vente des CEE est moins importante, les intermédiaires facturant le travail de montage des dossiers.

En février 2020, la moyenne constatée des valorisations des CEE dans le Grand Est est de 5 €/MWh cumac lorsqu'il y a un travail administratif externalisé.

CONTRACTUALISER AVEC UN INTERMÉDIAIRE :

Exemple de la communauté de communes du Pays Rhénan

La Communauté de Communes du Pays Rhénan propose aux communes qui le souhaitent de valoriser les CEE. Le Conseiller en Énergie Partagé accompagne les communes pour réunir les pièces justificatives nécessaires (attestation sur l'honneur, factures, devis...).

En 2019, c'est l'intermédiaire CK Énergie qui s'occupe de valoriser les CEE pour le compte des collectivités sur la plateforme Emmy.

CK Énergie est un courtier en CEE qui cherche à obtenir le meilleur prix possible pour le client, il se rémunère sur la valorisation des CEE. Les communes membres de l'EPCI peuvent aujourd'hui espérer 5,7 €/MWh cumac.

FOCUS SUR LA PRIME CEE COLLECTIVITÉS AIDEE

Changements 2023 : Oktave a signé une convention avec un partenaire, l'association à but non lucratif AIDEE, pour la valorisation des CEE des collectivités. Si en tant que collectivités vous souhaitez valoriser des travaux d'économie d'énergie, vous pouvez vous rendre sur la page <https://www.oktave.fr/prime-cee-pour-les-collectivites/>. Vous y trouverez un formulaire pour prendre contact avec l'association AIDEE qui vous aidera au montage de dossier. Vous pouvez également les contacter au 01 84 28 05 74.

Grâce à la Prime CEE, la collectivité peut augmenter significativement les aides qu'elle peut percevoir pour rénover les bâtiments publics. Ainsi, pour un bâtiment type de 500 m² chauffé, les CEE peuvent permettre d'obtenir environ 20 000 € de financement supplémentaire dans le cadre d'une rénovation globale.

Cette prime CEE est cumulable avec les aides du programme climaxion.

Exemples indicatifs du montant de prime CEE lorsque le prix d'achat est d'environ 6 €/MWh cumac

PRINCIPAUX TYPES DE TRAVAUX	MONTANT DE LA PRIME COLLECTIVITÉ
Isolation des murs	12 à 15 €/m ²
Isolation plafond	7 à 9 €/m ²
Isolation toiture-terrasse	7 à 8 €/m ²
Isolation dalle basse	14 à 17 €/m ²
Isolation des fenêtres	13 à 16 €/m ²
Chaudière gaz condensation	730 à 920 €/unité
VMC simple flux	400 à 500 €/unité
Éclairage public	Dépend des gains en efficacité (20 à 70 € par luminaire)

► FINANCER LA RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC AVEC LES CEE L'EXEMPLE DU PETR BRUCHE MOSSIG ET DE SON PARTENARIAT AVEC OKTAVE

Depuis juin 2020, une convention non exclusive lie le PETR Bruche Mossig à la SEM Oktave pour le financement de la rénovation du patrimoine et de l'éclairage public (remplacement LED) grâce aux CEE.

Ainsi, le PETR s'occupe de la communication du dispositif auprès des communes et communautés de communes, et les accompagne sur les questions administratives et techniques. De son côté, Oktave s'occupe de la valorisation des CEE collectés auprès d'un tiers via la plateforme Emmy.

Les dossiers sont relativement simples à monter pour les travaux d'éclairage public. Les CEE permettent d'obtenir environ 50 € par luminaire pour la collectivité, soit 5 à 10% du coût du luminaire (hors maîtrise d'œuvre).

En général, la rénovation de l'éclairage public permet un retour sur investissement sur 5 à 8 ans.

Le PETR accompagne environ 10 dossiers d'éclairage public par an sur le territoire. C'est un service très apprécié des collectivités du territoire.



LES PROGRAMMES CEE QUI PEUVENT ÊTRE MOBILISÉS PAR LES COLLECTIVITÉS

Grâce à certains programmes CEE, les collectivités territoriales peuvent obtenir des financements pour mettre en place des actions de formation, d'investissement ou des services spécifiques en faveur de la maîtrise de la demande énergétique.

Il convient de se rapprocher vers les gestionnaires des différents programmes présentés ci-dessous pour obtenir davantage d'informations sur le programme ainsi que sur les modalités de mobilisation des aides.

► PROGRAMMES DE FORMATION EN FAVEUR DE LA MAÎTRISE DE LA DEMANDE ÉNERGÉTIQUE

NOM DU PROGRAMME	POSSIBILITÉS OFFERTES	DATE DE FIN DU PROGRAMME	INFORMATION COMPLÉMENTAIRE
Moby	Financement d'intervenants et d'actions de sensibilisation aux économies d'énergie et à l'écomobilité des élèves.	Juin 2023	https://www.moby-a-lecole.fr/
Watty	Financement d'intervenants et d'actions de sensibilisation aux économies d'énergie et à l'écomobilité des élèves.	Juin 2023	https://www.watty.fr/
Objectif Employeurs Pro-Vélo	Ce programme d'innovation portant sur l'acculturation des employeurs à la mobilité vélo, vise l'accompagnement des employeurs publics et privés pour leur permettre de proposer des stationnements, des solutions ainsi que des services vélo à leurs collaborateurs, leurs publics et les engager vers l'obtention du label « Employeur Pro-vélo »	31 / 12 / 2023	https://employeurprovelo.fr/
Génération vélo	Ce programme vise à développer la pratique du vélo en autonomie pour les plus jeunes en permettant l'apprentissage de la mobilité à vélo des enfants de 6 à 11 ans	31 / 12 / 2024	https://generationvelo.fr/programme
SLIME	Massifier le repérage, l'orientation et l'accompagnement des ménages en précarité énergétique, en lien et en complémentarité avec les acteurs et dispositifs présents dans les territoires.	31 / 12 / 2025	https://www.lesslime.fr/
SONUM	Sensibilisation et formation sur la sobriété numérique.	Nouveau programme	https://www.ecologie.gouv.fr/barbara-pompili-annonce-investissement-pres-100-millions-deuros-dans-5-nouveaux-programmes

► PROGRAMME EN FAVEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LE BÂTIMENT DES COLLECTIVITÉS

NOM DU PROGRAMME	POSSIBILITÉS OFFERTES	DATE DE FIN DU PROGRAMME	INFORMATION COMPLÉMENTAIRE
ACTEE	Mettre à disposition et financer des outils d'aide à la décision pour aider les collectivités à développer des projets de rénovation énergétique des bâtiments publics dans deux domaines. Sous forme d'appel à projets.	Fin 2023	https://www.programme-cee-actee.fr/
Lum'ACTE	Diagnostic et ingénierie pour rénovation de l'éclairage public.	Nouveau programme	https://www.ecologie.gouv.fr/barbara-pompili-annonce-investissement-pres-100-millions-deuros-dans-5-nouveaux-programmes

➤ PROGRAMMES EN FAVEUR D'UNE MOBILITÉ DÉCARBONÉE

NOM DU PROGRAMME	POSSIBILITÉS OFFERTES	DATE DE FIN DU PROGRAMME	INFORMATION COMPLÉMENTAIRE
Advenir 2	Aide à l'installation d'une borne électrique pour une collectivité ou une copropriété. Aide de l'ordre de 1 500 € par point de charge pour une collectivité.	Fin 2023	https://advenir.mobi/
Alvéole +	Financement d'abris à vélos pour les collectivités.	Fin 2024	https://programme-alveole.com/

PLUS D'INFORMATIONS :

Le guide complet de l'association AMORCE sur les CEE

Le guide de l'ADEME sur les CEE

<https://librairie.ademe.fr/urbanisme-et-batiment/1726-certificats-d-economie-d-energie-pour-les-collectivites-9791029709913.html>

Les guides CEE sur les opérations spécifiques :

- Installation fixe :

<https://librairie.ademe.fr/changement-climatique-et-energie/5115-guide-technique-pour-le-montage-d-un-dossier-cee-dans-le-cadre-d-une-operation-specifique.html>

- Transport :

<https://librairie.ademe.fr/changement-climatique-et-energie/6055-guide-technique-pour-le-montage-d-un-dossier-cee-dans-le-cadre-d-une-operation-specifique-transport.html>

Le catalogue complet et actualisé des programmes CEE validé par le ministère :

https://www.ecologie.gouv.fr/cee-programmes-daccompagnement#scroll-nav__3

CONTACT

Accompagnement au montage

d'une solution de valorisation locale de CEE :

Région Grand Est

Direction de la Transition Énergétique, Écologique et de l'Environnement

benjamin.godfroy@grandest.fr



La Région Grand Est et l'État accélèrent la transition énergétique

 anticiper • économiser • valoriser	Financé par :  RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Égalité Fraternité</i>  
---	--